



RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉSION - CATÉGORIE DES PRODUCTEURS

Aperçu de Savourez Ottawa

Élaborer et promouvoir Ottawa et les environs comme première destination du tourisme culinaire, et ce, à longueur d'année, en offrant de façon énergique des expériences et des produits culinaires locaux, aussi bien aux gens d'ici qu'aux visiteurs du coin.

Savourez Ottawa est une initiative conjointe de la ville d'Ottawa, de Tourisme Ottawa, et d'Alimentation juste.

Pour plus d'information visitez www.SavourezOttawa.ca.

Pourquoi faire partie de Savourez Ottawa?

Les membres de Savourez Ottawa dans la catégorie des producteurs obtiendront les avantages suivants :

- Possibilité de se renseigner sur les fournisseurs de produits alimentaires locaux et les membres de soutien, et de communiquer directement avec eux.
- Utilisation du logo de Savourez Ottawa et d'autres matériaux promotionnels afin de démontrer qu'ils sont des agriculteurs ou des producteurs locaux certifiés.
- Invitation à participer à des promotions, des événements, des réunions et d'autres activités de Savourez Ottawa.
- Présentation d'un profil sur www.savourezottawa.ca
- Invitation et admission gratuite à la séance d'accueil des agriculteurs et des chefs en février 2010.
- Inscription dans le Guide d'achat local d'Ottawa (site-web).

«Achat local» défini par Savourez Ottawa

Selon la définition de Savourez Ottawa, la région d'achat local de Savourez Ottawa comprend la ville d'Ottawa et les comtés voisins, ainsi que l'Outaouais. Cette région inclut les comtés de Prescott Russell; Stormont, Dundas et Glengarry; Leeds et Grenville; Lanark; Renfrew; et Frontenac; ainsi que l'Outaouais. Cette définition est basée sur celle que l'Agence canadienne d'inspection des aliments utilise pour définir géographiquement le terme « local ». Les activités professionnelles des membres de Savourez Ottawa dans la catégorie des producteurs doivent avoir lieu dans la « région d'achat local ».

Critères d'adhésion dans la catégorie des producteurs

- Les critères d'adhésion pour les membres dans la catégorie des producteurs ont été élaborés en tenant compte de la rétroaction après une rencontre d'un groupe de discussion de producteurs locaux, et du Groupe de travail sur l'effectif de Savourez Ottawa (2007).
- Farmers' Markets Ontario (FMO) a élaboré et piloté un programme de certification des agriculteurs locaux en consultation avec les agriculteurs et les producteurs agricoles de la région, y compris les commentaires du Groupe de travail de Savourez Ottawa (2007). Cette certification annuelle simplifiera le processus de demande d'adhésion et de vérification en ce qui concerne les producteurs dans tous les marchés d'agriculteurs, et permettra d'identifier le producteur certifié pour les exploitants dans la catégorie de restauration de Savourez Ottawa 2010 publié sur Web.
- Les critères d'adhésion seront revus annuellement.

Savourez Ottawa

a/s Alimentation juste (à l'attention de : Heather Hossie), 501-280, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1R7
Tél. : 613-236-9300 poste 305 Télécopieur : 613-236-7060

"Come for the Freshness



Stay for the Fun!®

heather@justfood.ca www.savourezottawa.ca

AGRICULTEUR LOCAL CERTIFIÉ ET PRODUCTEUR LOCAL CERTIFIÉ NORMES 2008

Ces normes ont pour but d'assurer et de protéger l'intégrité des agriculteurs et des producteurs locaux dans les marchés publics de l'Ontario et dans leur chaîne alimentaire locale. Ces normes donneront l'assurance au client du marché, au chef cuisinier, au gestionnaire d'hôtel ou de centre de villégiature qu'il achète des produits locaux frais de la ferme provenant directement de l'agriculteur ou du producteur qui les a cultivés ou produits. Grâce à ces normes, les dirigeants des marchés de l'Ontario sauront que les marchands en sont de « vrais » – des agriculteurs qui vendent directement aux clients.

Mais surtout, ces normes aideront à faire la distinction entre le « vrai » agriculteur et ses produits locaux frais de la ferme, et les autres marchands. Ces règles permettront aux agriculteurs d'obtenir un meilleur accès auprès de nouveaux marchés et de clients potentiels – notamment les chefs cuisiniers, les détaillants et les établissements – dans les marchés publics et par le biais d'autres moyens. Les vrais agriculteurs pourront ainsi obtenir des prix équitables pour leurs produits.

Un agriculteur local agréé :

1. Démontre qu'il est un agriculteur engagé activement dans l'agriculture lorsqu'il présente :

- un numéro d'inscription d'entreprise agricole (vente de produits agricoles de plus de 7 000 \$)
- une facture de taxes ou un contrat de location pour la terre
- une liste des produits cultivés
- des factures prouvant qu'il cultive les variétés et les quantités de produits énumérés sur cette liste – semences, essence, réparations, services publics, etc.

Et accepte une visite de son exploitation agricole pour confirmer les renseignements mentionnés ci-dessus.

Ou présente une preuve de certification d'un des organismes suivants :

- Centre d'intégration des systèmes (CSI)
- Ecocert Canada
- Demeter Canada
- Organic Crop Producers & Processors Inc. (OCP)
- Organic Crop Improvement Association Canada (OCIA)
- Quality Assurance International Inc. (QAI)
- Quality Management Institute (QMI)

2. Vend :

□ **Des produits de base :**

- des fruits, des légumes, des fleurs coupées, des plantes, des noix, des champignons, des germes, des céréales, des légumineuses, des herbes et des œufs en coquille frais ou naturels.
- du miel pur (l'agriculteur est un apiculteur inscrit) et du sirop d'érable pur
- de la viande, du poulet et du poisson frais, congelés ou séchés
- des arbres de Noël et des boucles (provenant de l'exploitation agricole)
- des produits d'horticulture et de floriculture

□ **Des produits à valeur ajoutée et des produits prêts-à-manger provenant de son exploitation agricole** dont l'ingrédient ou les ingrédients caractéristiques sont cultivés et traités par l'agriculteur dans son exploitation agricole en vertu des règlements et des inspections du gouvernement.

□ **Des produits à valeur ajoutée et des produits prêts-à-manger transformés à l'extérieur de son exploitation agricole** dont le premier ingrédient inscrit sur l'étiquette ou un minimum de 51 % du poids du produit – calculé avant le traitement – est cultivé ou produit par l'agriculteur (confirmé par la recette et les reçus de l'entreprise de transformation) en vertu des règlements et des inspections du gouvernement.

3. Obtient les avantages suivants :

- une attestation et une carte de certification
- une enseigne de certification pour son emplacement au marché
- l'utilisation du logo de certification
- l'accès à une base de données d'affaires en matière d'agriculture à l'échelle provinciale
- une visibilité sur le site Web des marchés de producteurs
- une inclusion dans les profils des médias en cours



DEMANDE D'ADHÉSION – CATÉGORIE DES PRODUCTEURS

valable jusqu'au 2010-12-31

Coordonnées du demandeur

Raison sociale complète (anglais) : _____

Raison sociale complète (français) : _____

Adresse de correspondance : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Contact principal : _____ Titre : _____

Tél. (contact) : (_____) _____ Poste _____ Courriel (contact) : _____

Information présentée au public sur les sites www.savourezottawa.ca

Adresse pour le public (si différente de celle ci-dessus) : _____

Tél. (public) : (_____) _____ Courriel (public) : _____

Site Web : _____

Admissibilité

Oui, ma ferme/exploitation est située dans la « région d'achat local » de Savourez Ottawa. Veuillez indiquer la ville, le comté ou la région où est située votre ferme :

Ottawa

Prescott Russell

Stormont, Dundas et Glengarry

Leeds et Grenville

Lanark

Renfrew

Frontenac

Outaouais

Critères

Les membres de Savourez Ottawa dans la catégorie des producteurs doivent être certifiés par Farmers' Markets Ontario. Les membres de l'Outaouais doivent satisfaire aux mêmes exigences. L'adhésion sera conditionnelle à partir du 1^{er} janvier 2010 jusqu'à ce que la certification soit obtenue, dépendant de la nature du produit (c.-à-d. que le sirop d'érable et les produits de viande peuvent être certifiés en mars, suivis de la production des serres et finalement des cultures aux champs).

La forme d'inventaire et le document de profil seront envoyés aux membres à compléter séparément.

***Les produits alimentaires locaux** sont définis par **Savourez Ottawa** comme des produits alimentaires cultivés élevés et récoltés à des endroits situés dans la ville d'Ottawa, les comtés de Prescott Russell, Stormont, Dundas et Glengarry, Leeds et Grenville, Lanark, Renfrew, et Frontenac; ou l'Outaouais

Avantages

Les membres de la catégorie des producteurs obtiendront les avantages suivants :

- identification à titre de membre de Savourez Ottawa
- accès au logo de Savourez Ottawa et son utilisation selon les conditions d'utilisation élaborées par Savourez Ottawa
- accès à une liste d'acheteurs de la région d'Ottawa
- présentation d'un profil sur www.savourezottawa.ca
- invitations à tous les événements pertinents de Savourez Ottawa
- invitation exclusive et entrée gratuite à la séance d'accueil des agriculteurs et des chefs en mars 2010
- qualification pour acheter les matériaux promotionnels de Savourez Ottawa, par ex., affiches, collants, etc., à des fins de promotion supplémentaire
- inscription dans le Guide d'achat local d'Ottawa 2010 publié sur le Web

Cotisation et paiement

Les options de cotisation suivantes des membres de Savourez Ottawa dans la catégorie des producteurs, sont offertes aux fermes/exploitations qui répondent aux conditions d'admissibilités et aux critères d'adhésion, qui précèdent. N'oubliez pas d'annexer un exemplaire de votre(vos) certification(s) valide(s) si possible.

Ma ferme/exploitation réalise :

- des ventes brutes inférieures à 50 000 \$ annuellement **Cotisation : 50 \$**
- des ventes brutes supérieures à 50 000 \$ annuellement **Cotisation : 100 \$**

Tous les honoraires sont non-refundable.

- Paiement par chèque à « Conseil de planification sociale d'Ottawa », et ajouter « JF-Savourez Ottawa » dans la case 'Memo'. Postez à l'adresse ci-dessous votre formulaire de demande rempli,

OU

- Paiement par carte de crédit. Expédiez par télécopieur au 613-236-7060 votre formulaire de demande rempli. ***Veillez noter que votre paiement par carte de crédit sera traité par le « Conseil de planification sociale d'Ottawa » et que c'est ce nom qui apparaîtra sur votre relevé de compte***

Type de carte de crédit (Veillez encercler une carte)

Visa Mastercard

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____

Nom du titulaire de carte : _____ Signature du titulaire : _____

- Cette adhésion est valable entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2010. L'admissibilité, les critères, les cotisations et les avantages relatifs à l'adhésion seront revus et pourraient être modifiés annuellement.
- Les demandes seront validées au cours de 2010. On exigera la présentation de renseignements sur les types de cultures, les animaux d'élevage, etc. En outre, une visite de la ferme/exploitation sera effectuée conformément au programme ci-joint de certification des agriculteurs locaux, de Farmers' Markets Ontario.

- Oui je confirme que je fais pousser, que je récolte ou produit les aliments que je vends et je comprends et accepte les conditions d'admissibilité élaborées par Savourez Ottawa.

Nom du propriétaire de l'entreprise

Signature

Savourez Ottawa

a/s Alimentation juste (à l'attention de : Heather Hossie), 501-280, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1R7

Tél. : 613-236-9300 poste 305 Télécopieur : 613-236-7060

heather@justfood.ca www.savourezottawa.ca